

Entraîneur formateur de football

RNCP37419 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2025

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE FOOTBALL - FFF · SIRET : 30374248000062

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL	51471235500015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif de contribuer à la professionnalisation de l'encadrement spécifique des clubs ou des structures de formation de haut-niveau de football labellisées par la FFF.

Cette politique de professionnalisation doit être renforcée en raison des nouveaux publics (préformation, pôles espoirs féminins, joueurs à fort potentiels dans les clubs professionnels) qui nécessitent une plus grande offre de professionnalisation adaptée à ces postes dans le secteur du football.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception d'un projet de direction de centre de formation pour des jeunes dans une structure de haut niveau de football.

Définition d'une politique de recrutement de jeunes joueurs au sein de la structure de formation.

Organisation des différentes activités d'un centre de formation ou d'un pôle espoirs ou d'un pôle national pour différents publics (jeunes joueurs, entraîneurs, personnel encadrant...).

Accompagnement d'un jeune en formation dans la réalisation de son projet de vie, et de son projet sportif et scolaire.

Promotion et organisation des actions de formation professionnelle continue visant à l'amélioration des compétences des acteurs de la structure.

Conception d'un projet méthodologique de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football.

Pilotage d'un projet de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football.

Planification pluri-annuelle des différents cycles d'entraînement visant le développement des capacités de jeunes de U6 à U20.

Régulation du projet de formation des jeunes en formation dans une structure de haut-niveau de football.

Organisation, en sécurité, d'un système d'entraînement propre à la formation d'un jeune joueur dans une structure de haut-niveau de football.

Programmation des cycles d'entraînement visant le développement des capacités du jeune.

Organisation d'un processus d'entraînement propre à la formation d'un joueur de football, dans une structure de jeunes de haut-niveau de football.

Adaptation d'une pédagogie spécifique à l'entraînement du jeune joueur dans une structure de jeunes de haut-niveau de football.

Préparation des jeunes aux futures compétitions de haute performance et suivi de l'évolution du jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut-niveau de football.

Etablissement des bilans prospectifs d'un jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut niveau de football.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Elaborer un projet de direction de centre de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet méthodologique, en analysant les différents éléments composant de la structure et en élaborant un budget et des dossiers de financement, afin d'inscrire le projet de direction dans la politique sportive et financière de la structure.

Gérer le cadre juridique, financier et réglementaire d'une structure de haute performance de football, en appliquant le cahier des charges relatif au fonctionnement de la structure et en respectant et la réglementation nationale et internationale en vigueur et le budget alloué au projet de formation afin de répondre aux préconisations ministérielles et fédérales.

Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet de formation des joueurs en réalisant un diagnostic des compétences des différents acteurs (sportifs, médicaux, socio-éducatifs, administratifs) et en proposant des situations de travail variées et adaptées afin de permettre une efficacité et efficience de la structure.

Mettre en place une politique de recrutement des jeunes joueurs en définissant des protocoles adaptés, en identifiant les profils des joueurs à recruter, en organisant les activités d'une cellule de recrutement et en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes, afin de répondre aux besoins en recrutement identifiés par les responsables du club.

Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, en prenant en compte les exigences de l'entraînement de haute performance du jeune joueur, afin de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire.

Mettre en place un accompagnement médico-social pour les jeunes joueurs, en organisant les structures assurant une assistance médicosportive, en faisant appel à des spécialistes du bien-être (techniques corporelles, techniques respiratoires, etc.) et en organisant des temps de récupération et de relaxation afin de répondre aux différents besoins du jeune en formation (blessure, prévention, lien sociale, gestion stress, des tensions, crises et conflits, etc.).

Elaborer des documents de suivi du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.

Accompagner le jeune dans la construction d'un projet individuel (évolutions sportives, scolaires, sociales, comportementales), en lui proposant un parcours de formation « personnalisé et sur-mesure », en tenant compte de son potentiel, en en mettant en œuvre une stratégie de réinsertion pour « l'après formation » afin d'optimiser ses chances de réussite dans ses divers projets.

Accompagner le jeune dans son suivi personnel en organisant des activités avec différents intervenants (intervenants extérieurs, psychologue sportif, préparateur mental, coachs etc...) et en leur attribuant des créneaux dans l'emploi du temps hebdomadaire afin de permettre au jeune de développer une meilleure connaissance de lui-même.

Préparer le jeune sportif au monde sportif en lui donnant les outils nécessaires pour faire face aux différents environnements (agents, médias, etc.), aux tentatives de corruption, et pour gérer sa communication et en l'alertant sur les dangers des conduites addictives (dopage, drogue, etc.), afin de lui garantir une bonne insertion professionnelle sportive.

Promouvoir des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, en développant l'usage d'outils de elearning et de formation ouverte à distance, en encourageant la participation aux actions de formation continue de la FIFA, afin de garantir le développement de leurs compétences ;

Organiser des actions de formation relatives à l'arbitrage, en sensibilisant aux lois du jeu et leur application lors de séquences d'arbitrage et en mettant en place des mises en situation d'arbitrage, afin d'améliorer le niveau de compréhension des lois du jeu et de leurs applications par l'encadrement et le joueur.

Réaliser des actions de veille, en se documentant, en participant à des réunions, des stages, des formations fédérales, en se formant aux logiciels de montage vidéo (Sportcodes), et aux techniques de débriefing, de mises en situation pédagogique terrain et communication et en analysant les évolutions du football des jeunes au plan national et international, afin d'adapter sa pratique aux réalités du terrain

Promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité auprès de l'encadrement et des jeunes joueurs, en organisant une veille, en mettant en place des actions et interventions de sensibilisation et de prévention, et en repérant et signalant les comportements déviants, afin de promouvoir l'éthique, les valeurs de la République et la protection des licenciés.

Elaborer un projet méthodologique de formation pour des jeunes pratiquant le football de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet en analysant les différentes tranches d'âge composant le système de formation.

Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet méthodologique de formation du joueur en réalisant un diagnostic des compétences et du potentiel de performance du joueur dans les différentes tranches d'âge et en proposant des situations d'entraînement variées et adaptées (didactiques et pédagogiques) afin de lui permettre une progression sportive à titre individuel et collectif.

Organiser la formation dans une structure de haute performance de football, en fixant un cadre méthodologique de travail, en organisant les activités et les missions des entraîneurs et en inscrivant ses activités et celles de ses équipes dans une logique de formation afin de garantir une grande efficacité dans le travail.

Organiser les entraînements nécessaires à la formation du jeune joueur, en constituant des groupes de niveau, en s'assurant de la qualité et du maintien des conditions d'entraînement et en respectant les conditions règlementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité football afin d'optimiser les conditions d'entraînement.

Evaluer l'adéquation entre les finalités du projet de formation et les capacités et objectifs de la structure de haute performance de football, en construisant des outils d'analyse du système de formation en symbiose avec le cahier des charges et en amendant le projet lors de son évolution afin de garantir le respect des objectifs de la structure.

Promouvoir la politique de formation « jeunes » de la structure de haute performance de football en communiquant autour des projets de formation (en interne et en externe), en utilisant divers supports (écrits, technologiques, médias, etc.), et en rendant compte de l'évolution du projet de formation et des progrès des joueurs, afin de valoriser le travail réalisé auprès d'autres structures (clubs/structures fédérales).

Mettre en place des indicateurs en vue d'évaluer l'efficacité du projet méthodologique de formation en fixant et quantifiant, un suivi des indices de satisfaction auprès des joueurs et des entraîneurs (échelle de Hooper), un suivi de cohorte des différentes catégories.

Organiser, en sécurité, un système d'entraînement en constituant des groupes de niveaux, en adaptant l'entraînement au niveau des joueurs, en identifiant les potentiels et capacités des jeunes, en mettant en place un travail individualisé et en veillant au respect de l'intégrité physique et morale des joueurs afin de répondre aux exigences de qualité de formation des joueurs dans une structure de haute performance de football.

Structurer des séances d'entraînement successives du jeune joueur, en formalisant son cursus de développement, en prenant en compte ses caractéristiques et ses évolutions, afin de développer les capacités et compétences (athlétiques, technicotactiques, mentales, morales) du joueur.

Mettre en place un processus d'entraînement évolutif et performant en appliquant différentes méthodes et procédés d'entraînement, en appliquant de nouvelles méthodologies et pédagogies d'entraînement, en prenant en compte l'adéquation buts et objectifs de l'apprentissage avec les buts et objectifs de performance afin de proposer des situations d'entraînement efficaces et adaptées au joueur.

Mettre en place des séances d'entraînement de jeunes de haut niveau cohérentes et adaptées, en optimisant les contenus didactiques des séances grâce à leur analyse au travers d'outils de captation vidéo (sportscodes), en utilisant différents outils d'analyse (sportscodes, analyse réflexive, instruction au sosie...) afin de favoriser l'apprentissage.

Préparer les jeunes joueurs aux futures compétitions de haute performance, en les coachant en harmonie avec la philosophie de formation, en développant une philosophie de club et en proposant un même système de jeu pour l'ensemble des équipes du club afin d'assurer et encadrer la pratique compétitive.

Mettre en place des indicateurs témoignant de la réussite du système d'entraînement en fixant et quantifiant des objectifs collectifs et individuels d'apprentissage et de progression, en utilisant les outils vidéo (sportscodes, Instats, etc.) afin de proposer un système global d'évaluation.

Elaborer des documents de synthèse du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.

Transmettre les résultats des jeunes joueurs aux dirigeants de structures, en communiquant les bilans individuels de chaque joueur, afin de leur apporter tous les éléments favorisant leur prise de décision sur la signature de contrat.

Organiser le suivi médico-sportif du jeune joueur, sur les plans physiques et psychologiques, en étant attentif à la qualité de la surveillance médicale (récupération, hygiène de vie, blessures, etc.), en prenant en compte son âge biologique et en respectant son intégrité physique et mentale afin de lui permettre d'appréhender la connaissance de

son corps et la gestion de ses émotions.

Blocs de compétences

RNCP37419BC01 — Diriger un projet de direction de centre de formation de joueurs dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer un projet de direction de centre de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet méthodologique, en analysant les différents éléments composant de la structure et en élaborant un budget et des dossiers de financement, afin d'inscrire le projet de direction dans la politique sportive et financière de la structure.

Gérer le cadre juridique, financier et réglementaire d'une structure de haute performance de football, en appliquant le cahier des charges relatif au fonctionnement de la structure et en respectant et la réglementation nationale et internationale en vigueur et le budget alloué au projet de formation afin de répondre aux préconisations ministérielles et fédérales.

Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet de formation des joueurs en réalisant un diagnostic des compétences des différents acteurs (sportifs, médicaux, socio-éducatifs, administratifs) et en proposant des situations de travail variées et adaptées afin de permettre une efficacité et efficience de la structure.

Mettre en place une politique de recrutement des jeunes joueurs en définissant des protocoles adaptés, en identifiant les profils des joueurs à recruter, en organisant les activités d'une cellule de recrutement et en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes, afin de répondre aux besoins en recrutement identifiés par les responsables du club.

Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, en prenant en compte les exigences de l'entraînement de haute performance du jeune joueur, afin de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire.

Mettre en place un accompagnement médico-social pour les jeunes joueurs, en organisant les structures assurant une assistance médico-sportive, en faisant appel à des spécialistes du bien-être (techniques corporelles, techniques respiratoires, etc.) et en organisant des temps de récupération et de relaxation afin de répondre aux différents besoins du jeune en formation (blessure, prévention, lien sociale, gestion stress, des tensions, crises et conflits, etc.).

Elaborer des documents de suivi du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.

Accompagner le jeune dans la construction d'un projet individuel (évolutions sportives, scolaires, sociales, comportementales), en lui proposant un parcours de formation « personnalisé et sur-mesure », en tenant compte de son potentiel, en en mettant en œuvre une stratégie de réinsertion pour « l'après formation » afin d'optimiser ses chances de réussite dans ses divers projets.

Accompagner le jeune dans son suivi personnel en organisant des activités avec différents intervenants (intervenants extérieurs, psychologue sportif, préparateur mental, coachs etc...) et en leur attribuant des créneaux dans l'emploi du temps hebdomadaire afin de permettre au jeune de développer une meilleure connaissance de lui-même.

Préparer le jeune sportif au monde sportif en lui donnant les outils nécessaires pour faire face aux différents environnements (agents, médias, etc.), aux tentatives de corruption, et pour gérer sa communication et en l'alertant sur les dangers des conduites addictives (dopage, drogue, etc.), afin de lui garantir une bonne insertion professionnelle sportive.

Promouvoir des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, en développant l'usage d'outils de e-learning et de formation ouverte à distance, en encourageant la participation aux actions de formation continue de la FIFA, afin de garantir le développement de leurs compétences ;

Organiser des actions de formation relatives à l'arbitrage, en sensibilisant aux lois du jeu et leur application lors de séquences d'arbitrage et en mettant en place des mises en situation d'arbitrage, afin d'améliorer le niveau de compréhension des lois du jeu et de leurs applications par l'encadrement et le joueur.

Réaliser des actions de veille, en se documentant, en participant à des réunions, des stages, des formations fédérales, en se formant aux logiciels de montage vidéo (Sportcodes), et aux techniques de débriefing, de mises en situation pédagogique terrain et communication et en analysant les évolutions du football des jeunes au plan national et international, afin d'adapter sa pratique aux réalités du terrain

Promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité auprès de l'encadrement et des jeunes joueurs, en organisant une veille, en mettant en place des actions et interventions de sensibilisation et de prévention, et en repérant et signalant

les comportements déviants, afin de promouvoir l'éthique, les valeurs de la République et la protection des licenciés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale et entretien avec le jury.

RNCP37419BC02 — Diriger un projet méthodologique de formation du joueur de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer un projet méthodologique de formation pour des jeunes pratiquant le football de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet en analysant les différentes tranches d'âge composant le système de formation.

Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet méthodologique de formation du joueur en réalisant un diagnostic des compétences et du potentiel de performance du joueur dans les différentes tranches d'âge et en proposant des situations d'entraînement variées et adaptées (didactiques et pédagogiques) afin de lui permettre une progression sportive à titre individuel et collectif.

Organiser la formation dans une structure de haute performance de football, en fixant un cadre méthodologique de travail, en organisant les activités et les missions des entraîneurs et en inscrivant ses activités et celles de ses équipes dans une logique de formation afin de garantir une grande efficacité dans le travail.

Organiser les entraînements nécessaires à la formation du jeune joueur, en constituant des groupes de niveau, en s'assurant de la qualité et du maintien des conditions d'entraînement et en respectant les conditions règlementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité football afin d'optimiser les conditions d'entraînement.

Evaluer l'adéquation entre les finalités du projet de formation et les capacités et objectifs de la structure de haute performance de football, en construisant des outils d'analyse du système de formation en symbiose avec le cahier des charges et en amendant le projet lors de son évolution afin de garantir le respect des objectifs de la structure.

Promouvoir la politique de formation « jeunes » de la structure de haute performance de football en communiquant autour des projets de formation (en interne et en externe), en utilisant divers supports (écrits, technologiques, médias, etc.), et en rendant compte de l'évolution du projet de formation et des progrès des joueurs, afin de valoriser le travail réalisé auprès d'autres structures (clubs/structures fédérales).

Mettre en place des indicateurs en vue d'évaluer l'efficacité du projet méthodologique de formation en fixant et quantifiant, un suivi des indices de satisfaction auprès des joueurs et des entraîneurs (échelle de Hooper), un suivi de cohorte des différentes catégories.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale et entretien avec le jury.

RNCP37419BC03 — Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser, en sécurité, un système d'entraînement en constituant des groupes de niveaux, en adaptant l'entraînement au niveau des joueurs, en identifiant les potentiels et capacités des jeunes, en mettant en place un travail individualisé et en veillant au respect de l'intégrité physique et morale des joueurs afin de répondre aux exigences de qualité de formation des joueurs dans une structure de haute performance de football.

Structurer des séances d'entraînement successives du jeune joueur, en formalisant son cursus de développement, en prenant en compte ses caractéristiques et ses évolutions, afin de développer les capacités et compétences (athlétiques, technicotactiques, mentales, morales) du joueur.

Mettre en place un processus d'entraînement évolutif et performant en appliquant différentes méthodes et procédés d'entraînement, en appliquant de nouvelles méthodologies et pédagogies d'entraînement, en prenant en compte l'adéquation buts et objectifs de l'apprentissage avec les buts et objectifs de performance afin de proposer des situations d'entraînement efficaces et adaptées au joueur.

Mettre en place des séances d'entraînement de jeunes de haut-niveau cohérentes et adaptées, en optimisant les contenus didactiques des séances grâce à leur analyse au travers d'outils de captation vidéo (sportscores), en utilisant différents outils d'analyse (sportscores, analyse réflexive, instruction au sosie...) afin de favoriser l'apprentissage.

Préparer les jeunes joueurs aux futures compétitions de haute performance, en les coachant en harmonie avec la philosophie de formation, en développant une philosophie de club et en proposant un même système de jeu pour l'ensemble des équipes du club afin d'assurer et encadrer la pratique compétitive.

Mettre en place des indicateurs témoignant de la réussite du système d'entraînement en fixant et quantifiant des

objectifs collectifs et individuels d'apprentissage et de progression, en utilisant les outils vidéo (sportscodes, Instats, etc.) afin de proposer un système global d'évaluation.

Elaborer des documents de synthèse du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.

Transmettre les résultats des jeunes joueurs aux dirigeants de structures, en communiquant les bilans individuels de chaque joueur, afin de leur apporter tous les éléments favorisant leur prise de décision sur la signature de contrat.

Organiser le suivi médico-sportif du jeune joueur, sur les plans physiques et psychologiques, en étant attentif à la qualité de la surveillance médicale (récupération, hygiène de vie, blessures, etc.), en prenant en compte son âge biologique et en respectant son intégrité physique et mentale afin de lui permettre d'appréhender la connaissance de son corps et la gestion de ses émotions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction et soutenance orale d'un rapport de stage , avec entretien avec le jury.

Mises en situation professionnelle (mise en œuvre de deux séances d'entraînement et entretien avec le jury).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de l'Entraîneur Formateur de Football s'exercent dans le cadre des clubs ou des structures de formation de haut-niveau de football labellisé(e) par une association membre de la FIFA.

Elles peuvent également s'exercer auprès des sélections nationales dans les associations membres de la FIFA.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Entraîneur Formateur de Football

exerce en pleine autonomie dans les clubs ou structure de haut-niveau ou auprès des sélections nationales dans les associations membres de la FIFA, dans lesquels il travaille.

Il manage les jeunes joueurs et staffs dans ces clubs, sélections nationales, ou structures de haut-niveau de football labellisé(e)s par une association membre de la FIFA. Il a sous sa responsabilité un staff l'aidant à mettre en œuvre la politique sportive définie pour la formation des jeunes joueurs et joueuses.

Dans les clubs de haut-niveau, il est sous la responsabilité de la direction du club (salarié de la Société Sportive ou de l'Association selon la structure du club) et de son Président. L'Entraîneur Formateur de Football a notamment pour responsabilité la mise en œuvre du programme technique de formation, la formalisation et le déploiement du programme ou encore la mise en œuvre d'indicateurs de suivi.

Les Entraîneurs Formateurs qui occupent les postes de Directeurs de Pôle (masculin et féminin) sont eux sous la responsabilité administrative des Ligues Régionales de Football et sous la tutelle technique du Directeur Technique National de la F.F.F. A ce titre, ils reçoivent à chaque début de saison sportive une « lettre de cadrage Directeur Pôle Espoirs » leur fixant le positionnement et les missions de leur fonction de Directeur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'encadrement des Activités Physiques et Sportives (APS) est une profession réglementée par le Code du Sport.

Code du Sport, article L212-1 : « Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, Titre à Finalité Professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée

2° et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles dans les conditions prévues à l'article L 6113.5 du code du travail (...) »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus,
 - être licencié à la Fédération française de football pour la saison en cours,
 - être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),
- et
- être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior opérant au niveau national durant deux saisons sportives (contrats enregistrés par une association membre de la FIFA),
- ou
- être ou avoir été entraîneur de jeunes de U15 à U19, durant deux saisons sportives (contrats enregistrés par une association membre de la FIFA), dans un club ou une structure de formation de haut niveau de football,
- ou
- être ou avoir été sportif de Haut Niveau en football inscrit sur une liste du Ministère des Sports français,
- ou
- être ou avoir été au moins dix fois joueur ou joueuse « International A » de la Fédération Française de football,
- ou
- justifier d'au moins 250 matchs en tant que joueur professionnel en Ligue 1/Ligue 2,
- ou
- être titulaire d'au moins une U.C. du TFP d'Entraîneur Formateur de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience ;
- ou
- être Cadre Technique de la Fédération Française de Football en exercice dans cette fonction depuis cinq saisons minimum
- et avoir son livret de formation en vue de l'obtention du TFP d'Entraîneur Formateur de Football dûment ouvert, renseigné et en cours de validité.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit au moment de la certification finale :

- respecter les exigences pré-requises à l'entrée en formation indiquées plus haut ;
- avoir fait valider, durant la saison en cours, sa mise en situation professionnelle de 360 heures par le responsable pédagogique, sur la base des comptes rendus de visite du tuteur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 7 personnes :

- Le Président de la Fédération Française de Football ou son représentant,
- Le Directeur Technique National du football de la F.F.F. ou son représentant, Président du jury
- Deux Cadres Techniques de la F.F.F., désignés par le DTN ou son représentant,
- Une personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant,
- Une personne représentante de l'UNECATEF ou habilitée par lui,
- Une personne représentante de FOOT UNIS ou habilitée par lui.

La moitié (50%) du jury plénier doit être composée de membres extérieurs (personne qualifiée, représentant(s) des salariés, représentant(s) des employeurs) à l'autorité délivrant la certification.

Le jury plénier doit être composé à raison d'au moins un quart (25%) de représentants qualifiés des professions.

Le président du jury plénier n'est pas comptabilisé dans la parité entre, d'une part, les membres de la FFF, et d'autre part, les membres extérieurs. Il s'ajoute à la composition établie.

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2025
Date de dernière délivrance possible	27/03/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	25	1	89 %	89 %
2018	22	0	100 %	94 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35615

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40371

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37419/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2023 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
----------------------	---

Montant total engagé	66 690 €
Coût moyen par dossier	8 336 €
Durée moyenne	315 h
Période	08/2023 – 07/2024
État	72 %
France compétences	28 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.